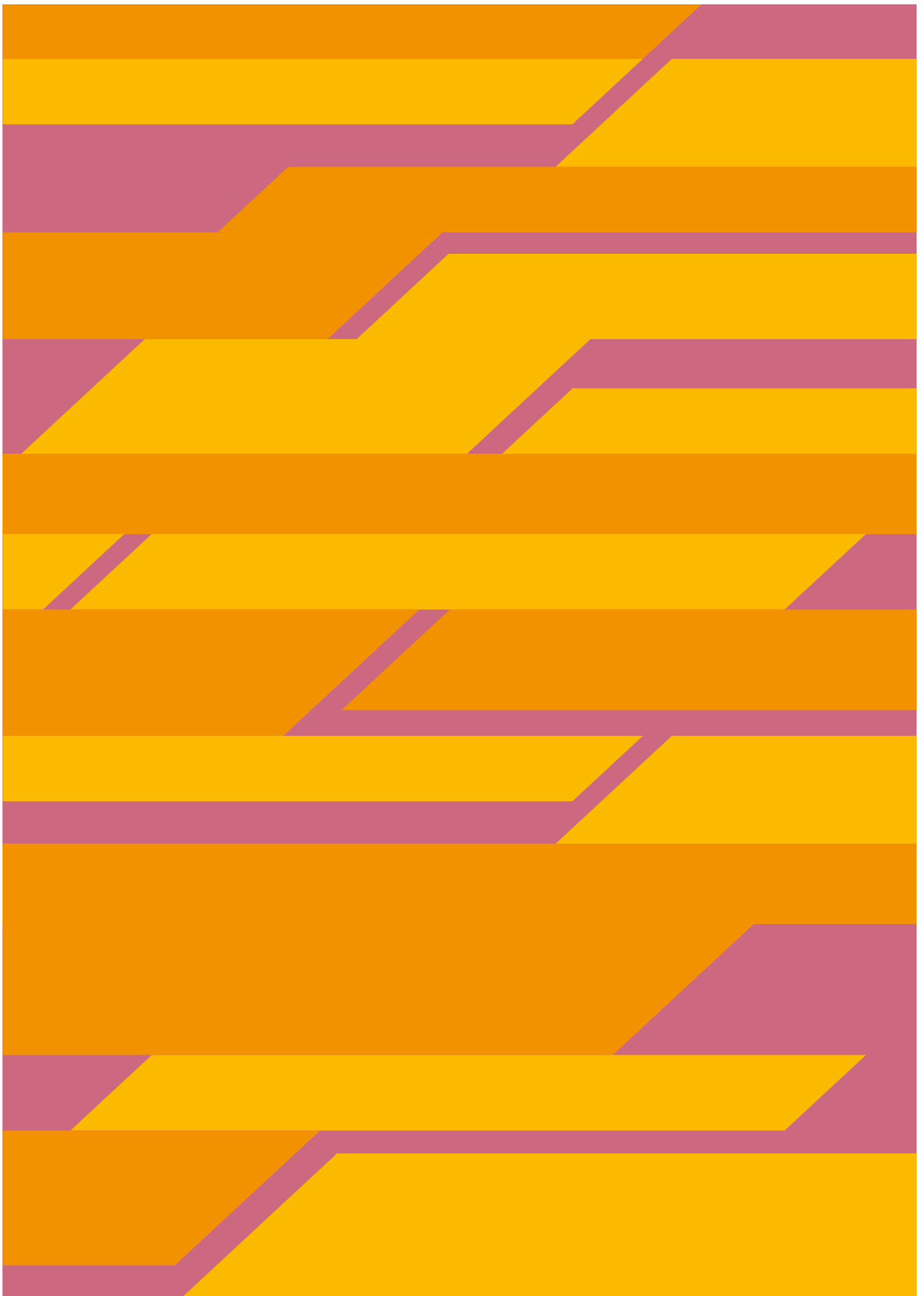




Les jeunes handicapés

**Leurs droits de vivre sans violence,
de prendre des décisions concernant
leur santé, leur corps, leur sexualité,
leurs relations et avoir des enfants**





Inclut dans ce rapport

À propos de ce rapport	2
Quels types de problèmes rencontrent les jeunes handicapés ? . . .	4
Quels sont les droits des jeunes handicapés ?	9
Que doit-il se passer ?	10
Quelques exemples d'actions positives que certains pays mettent en œuvre	16

À propos de ce rapport



Nous sommes le **Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA)**.

Notre travail est d'assurer que les personnes puissent faire valoir leurs droits de :

- vivre sans violence.
- avoir des relations sûres et heureuses.
- avoir des enfants.

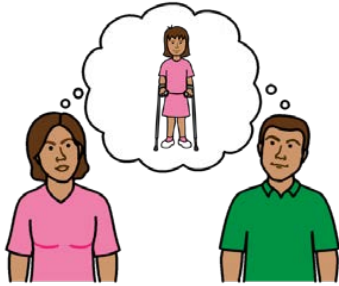


Ce rapport concerne les jeunes handicapés âgés de 10 à 24 ans.

Il parle de leurs droits de :

- Être à l'abri de la violence.
Ce rapport aborde un type de violence appelé violence basée sur le genre. Elle touche principalement les filles et les femmes, mais peut également arriver aux garçons.
- Prendre des décisions à propos de leur corps, leurs relations, leurs sexualité, et avoir des enfants.
- Pouvoir s'exprimer sur ce qui les touche.





Nous avons observé l'expérience de jeunes handicapés à travers le monde.

Par exemple :



- nous avons parlé à des jeunes handicapés et d'autres personnes.
- nous avons étudié de nombreuses informations.
- nous nous sommes rendus dans différents pays.



Ce rapport fait partie d'un plus grand projet sur les droits des femmes et des jeunes handicapés nommé **We Decide (Nous décidons)**.



Ce rapport parle :

- des problèmes que rencontrent les jeunes handicapés concernant la violence, la santé, les relations, la sexualité et avoir des enfants.
- de ce qui doit être fait pour assurer que les jeunes handicapés puissent faire valoir leurs droits.



Quels types de problèmes rencontrent les jeunes handicapés ?



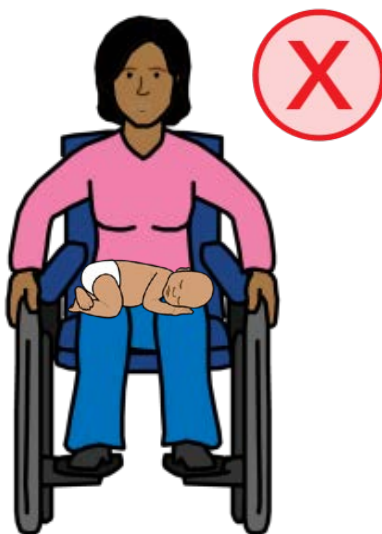
Les jeunes handicapés sont souvent maltraités.

Ils peuvent être maltraités à propos de plusieurs choses qui les concernent.

Par exemple, à cause de leur handicap, de leur âge ou de leur genre (soit une fille, un garçon ou autre).



Les personnes peuvent avoir des idées fausses à propos des jeunes handicapés.



Par exemple, certaines pensent que :

- C'est une mauvaise chose que d'avoir un handicap.
- Les femmes et les filles handicapées ne devraient pas avoir de relations amoureuses ou sexuelles, ni d'enfants.
- Les personnes handicapées ne sont pas capables de faire leurs propres choix et qu'on ne peut pas leur faire confiance.

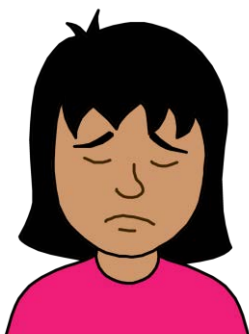


De nombreux employés des services de santé ainsi que d'autres personnes, n'ont pas les bonnes informations, ni la bonne formation concernant les jeunes handicapés.



Les jeunes handicapés font plus souvent face à la violence ou à des abus que les autres jeunes.

Par exemple, des personnes peuvent harceler les jeunes handicapés ou les forcer à participer à des activités sexuelles.



Ceci touche particulièrement :

- Les filles et les jeunes femmes handicapées.
- Les jeunes ayant des déficiences intellectuelles et d'autres handicaps.



La plupart des filles et des jeunes femmes handicapées ne sont pas autorisées à faire des choix concernant leur propre corps, leur santé, leurs relations amoureuses et sexuelles, ou avoir des enfants.



Il peut être difficile pour ces personnes de :

- Connaître leurs droits.
- Obtenir des informations, des services de santé et le soutien dont elles ont besoin.



Par exemple, un soutien pour savoir ce que sont les relations sexuelles protégées, et les relations heureuses et saines.



Ceci expose les filles et jeunes femmes handicapées à plus de danger.

Par exemple :

- Elles peuvent tomber enceinte lorsqu'elles ne le souhaitent pas.
- Elles peuvent attraper une maladie lors de relations sexuelles.
- Des personnes peuvent les empêcher d'avoir des relations ou des enfants.

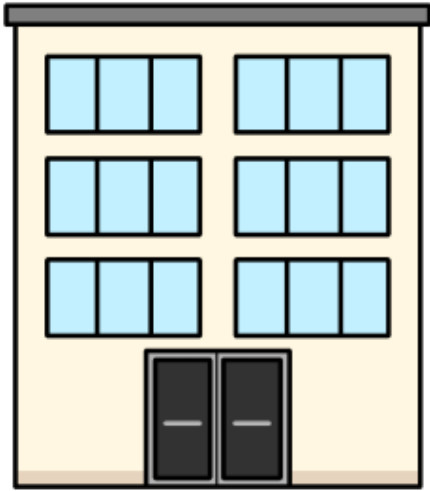


Il est difficile pour de nombreux jeunes handicapés d'aller à l'école.

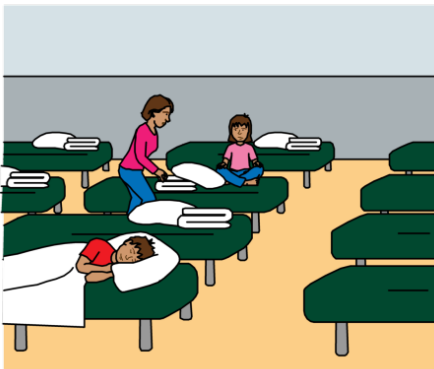
Ceci peut les empêcher d'avoir une vie satisfaisante.



Souvent on oublie les jeunes handicapés lorsque de nouvelles lois, réglementations ou de nouveaux services sont créés.



Beaucoup de choses peuvent être des obstacles pour les jeunes handicapés.



De nombreux jeunes handicapés vivent dans des foyers ou des hôpitaux loin de leur famille et de leur communauté.

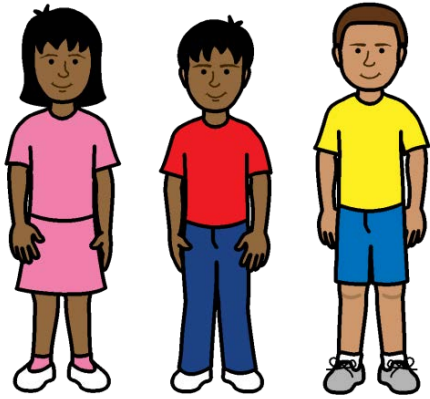
Ceci peut les exposer à plus de danger.



Il peut être difficile pour les jeunes handicapés de s'exprimer ou de faire valoir leurs droits.

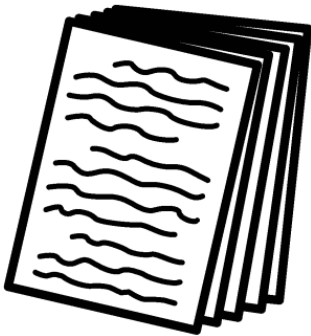
Par exemple, des personnes pourraient les empêcher de s'exprimer, ou ne pas croire ce qu'ils disent.

Quels sont les droits des jeunes handicapés ?



Les jeunes handicapés ont les mêmes droits que tous les autres jeunes.

Par exemple, le droit d'aller à l'école, de travailler, de prendre des décisions à propos de leur santé et de leur corps, et de participer dans leurs communautés.



Il existe un document sur les droits de toutes les personnes handicapées.

Celui-ci est appelé la **Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH)**.

Il existe d'autres documents et accords sur les droits de chacun.



De nombreux pays se sont mis d'accord pour agir comme ces documents le décrivent.

Cela veut dire que les gouvernements doivent faire en sorte que tous les jeunes handicapés puissent faire valoir leurs droits.

Que doit-il se passer ?



Les jeunes handicapés doivent avoir le droit de :

- Vivre sans violence.



- Décider s'ils souhaitent avoir une relation amoureuse, sexuelle ou des enfants, et du bon moment pour cela.

Personne ne devrait décider à leur place.



- Avoir des relations saines et heureuses.



- Avoir des rapports sexuels protégés et qui leurs soient agréables.



- Recevoir des traitements pour les maladies sexuellement transmissibles.



- Avoir les bonnes informations ainsi qu'un soutien concernant les rapports sexuels protégés, les relations et les enfants.

Ceci aidera les jeunes handicapés à prendre les décisions qu'ils souhaitent.

Les gouvernements et autres groupes doivent assurer que ce qui suit soit appliqué :

1

Les jeunes handicapés doivent pouvoir s'exprimer à propos des sujets qui les concernent.

Par exemple, de nouvelles lois ou programmes.

Ils ne doivent jamais être exclus.



2



Différentes organisations doivent collaborer avec les jeunes handicapés et les organisations qui les soutiennent.

Ceci inclut les gouvernements, les Nations Unies et les organisations de personnes handicapées.



Ils doivent :

- comprendre ce dont les jeunes handicapés ont besoins et ce qui doit changer.
- Mettre en place des lois, des programmes et des services qui apportent un soutien adapté à tous.
- Assurer que les lois, les programmes et les services fonctionnent comme il se doit.



3



Les gouvernements doivent modifier toute loi ou règlement qui soit injuste envers les jeunes handicapés.

4

Les gouvernements doivent s'assurer que :

- Les lois, les programmes et règlements pour tous soient également appropriés pour les jeunes handicapés.

Par exemple, les lois concernant la violence contre les femmes et les filles.

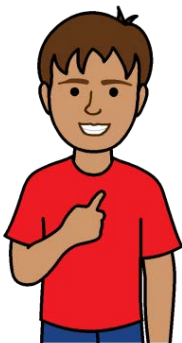


- Les services de soutien pour tous doivent être faciles d'accès pour les jeunes handicapés.

Par exemple, par un soutien permettant aux personnes de surmonter toute difficulté et de se sentir mieux suite à des violences.

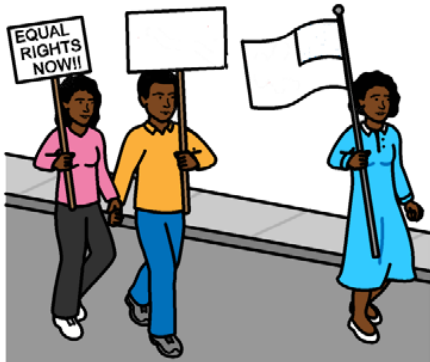


De même, des informations concernant les relations sûres et heureuses, avoir des enfants ou être enceinte, doivent être disponibles et accessibles.



- Les jeunes handicapés peuvent recevoir un soutien différent qui leur est adapté, s'ils en ont besoin.

5



Les gouvernements doivent aider les personnes à penser des choses positives à propos des jeunes handicapés et à les traiter de façon juste.

Par exemple, les gouvernements doivent :

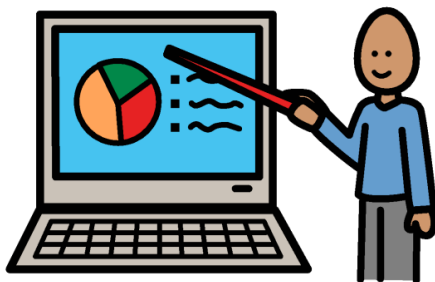
- aider les jeunes handicapés à connaître leurs droits et à s'exprimer.



- Donner aux autres personnes des informations et des formations concernant les jeunes handicapés et leurs droits.

Par exemple, à la police, aux juges, au personnel de santé et aux communautés locales.

6



Des informations de qualité doivent être fournies à propos des événements pour les jeunes handicapés et de leurs besoins.



7

Les jeunes handicapés doivent recevoir un soutien adapté s'ils sont victimes de violence.

Par exemple :



- Les jeunes handicapés doivent obtenir un soutien pour se rendre au tribunal.
- Les personnes violentes envers les jeunes handicapés doivent être punies.



8

Les ressources financières doivent être suffisantes pour que tout cela fonctionne.

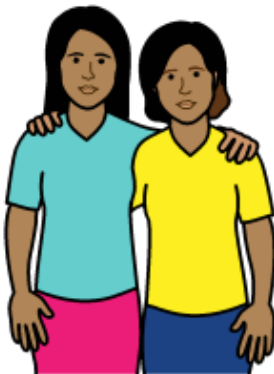
Quelques exemples d'actions positives que certains pays mettent en œuvre



- Le personnel de santé en Équateur, au Népal, en Uruguay et en Éthiopie reçoit des informations et une formation concernant les personnes handicapées et comment adapter les services pour elles.



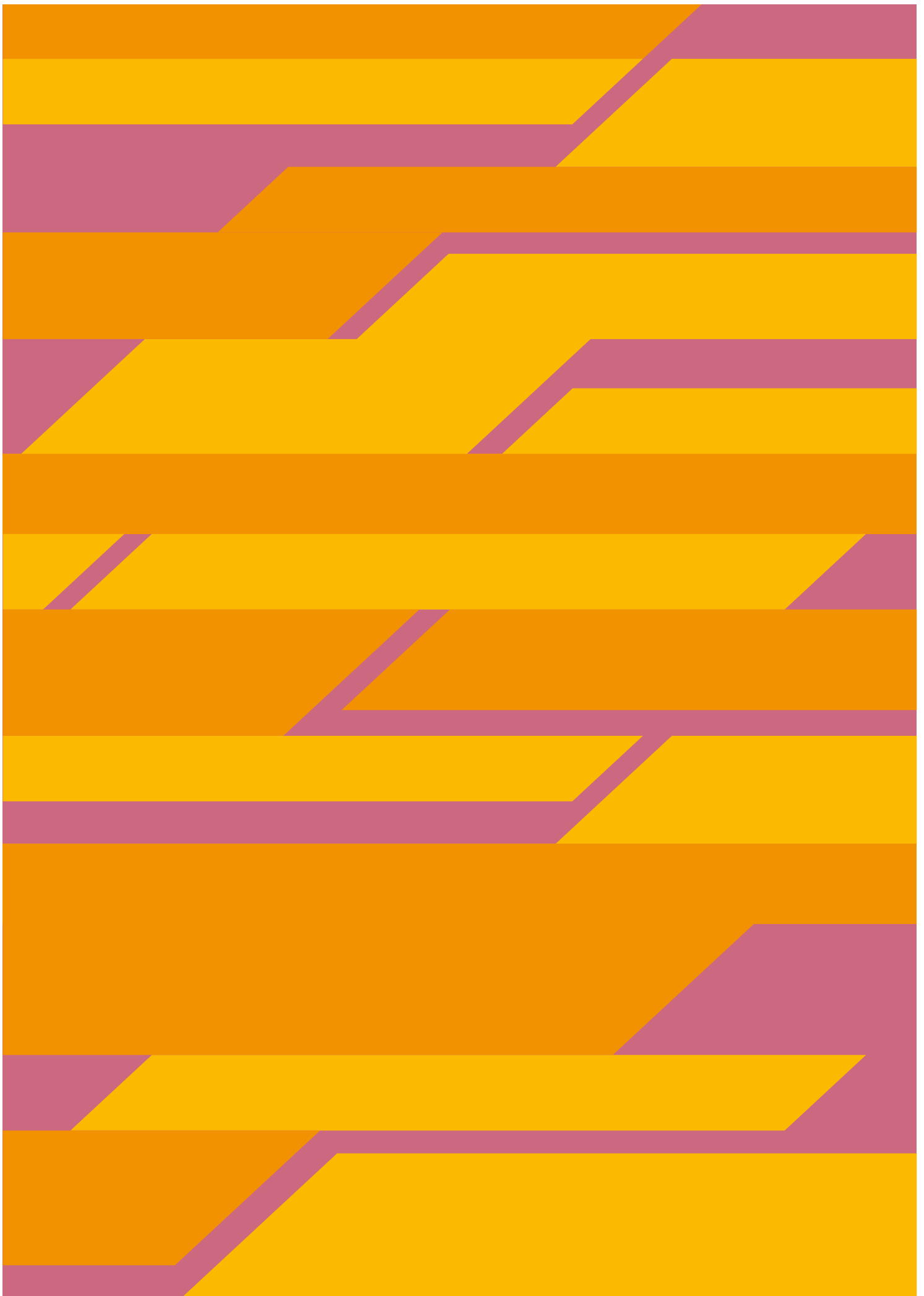
- Les personnes ayant une déficience intellectuelle au Kenya reçoivent de l'aide pour se rendre au tribunal en cas de violence à leur égard.



- Les femmes et les jeunes handicapés se soutiennent entre eux pour connaître leurs droits au Népal, aux Philippines et au Mozambique.



- L'Inde a créé des sites Internet pour aider les femmes et les filles handicapées à connaître leurs droits à propos des relations, de la sexualité et des enfants.



The Picture Communication Symbols ©1981–2016
par Mayer-Johnson LLC une société Tobii Dynavox.
Tous droits internationaux réservés.

Des milliers de documents disponibles gratuitement
sur www.boardmakeronline.com.

© European Easy-to-Read Logo: Inclusion Europe.
Plus d'informations sur : www.easy-to-read.eu

